



POUR UNE PERSONNE MAJEURE OU UN MINEUR ÉMANCIPÉ

- ✓ Une copie intégrale récente de l'acte de naissance
- ✓ L'ancienne carte nationale d'identité et/ou le passeport
- ✓ Une photo d'identité récente conforme aux normes officielles
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Si hébergement :

- Justificatif de domicile de l'hébergeant
- Copie de sa pièce d'identité
- Attestation sur l'honneur d'hébergement

En cas de perte ou de vol de la carte d'identité :

25 € en timbres fiscaux

Pour un passeport :

86 € en timbres fiscaux